

PETIT FORESTIER LOCATION
22 RUE DES ARDENNES
21000 DIJON

tel : 03 80 72 14 12
fax : 03 80 73 61 10
e-mail : dijon@petitforestier.fr



ASSISTANCE 24h/24 - 7 JOURS SUR 7

www.petitforestier.fr

Références client : 307625
0380226185
af-gros@wanadoo.fr
Votre interlocuteur : Emilie Demange
0380721412
dijon@petitforestier.fr

Madame . AGNES
DOMAINE A.F.GROS
Grande Rue
21630 POMMARD

Dijon, le 12/05/2017

DEVIS DE LOCATION COURTE DUREE N°D1700800125 PROPOSITION



Type de véhicule : Véhicule léger	Quantité : 1	Volume : 11 à 14,99 m3
Température : Positive	Alimentation : Secteur 220 monophasé	PTC : 3,50 T
Equipement : Mono température		Type permis : B

Départ le 08/09/2017 17:00 - Retour le 13/09/2017 09:00 soit 4 jour(s) minimum facturé(s)
Enlèvement et restitution obligatoire du véhicule sur l'agence de DIJON. Tout complément de gazole sera facturé.

PRIX DE LOCATION PAR VEHICULE sans chauffeur, sans carburant

CORDON DE BRANCHEMENT FRIGORIFIQUE FOURNI facturé 100,00 Euros H.T. en cas de non restitution
KIT DE SECURITE FOURNI (gilet fluo + triangle de présignalisation) facturé 10,00 Euros H.T. par élément en cas de non restitution.

TARIF Jour	137,50 Euros H.T. avec 0 km Inclus 22,00 Euros H.T. les 100 km parcourus (facturés au 100ème)
CONVOYAGE (option)	Aucun - DIJON
DEPOT DE GARANTIE	1500,00 Euros H.T. Payable à : Enlèvement

Tarif jour identique pour 8 jours

TYPE REGLEMENT : Carte Bleue

Offre valable jusqu'au 12/08/2017

Encaissement du loyer TTC au départ du véhicule, règlement du reste dû au retour du véhicule.

Commentaire : Néant

ASSURANCES

EXCLUSION

> Assurance marchandises transportées ou stockées à la charge du locataire, même en cas de défaillance de la source de froid avec renonciation à tous recours contre le loueur et son assureur.
> Chocs en partie haute (ponts, enseignes, branches d'arbres, etc.), à la charge du locataire sans limitation de prix.

FRANCHISES

> Franchise forfaitaire de 800,00 Euros H.T. (Véhicule léger) à la charge du locataire en cas d'accident responsable et/ou dommages sur le véhicule.
> Franchise forfaitaire de 1200,00 Euros H.T. (Véhicule léger) à la charge du locataire en cas de vol et/ou d'incendie, dégradations, vandalisme.
Voir article 16 des conditions générales de location page 2

CONDITIONS PARTICULIERES

CONDUCTEUR

> Obligatoirement âgé de plus de 21 ans et ayant plus d'un an de permis dans la catégorie du véhicule loué.
> Pour la catégorie poids lourds, carte tachy numérique obligatoire.

INTERIMAIRE

> Fournir l'attestation de couverture dommages délivrée par la société d'Intérim. Il est précisé que le locataire sera solidaire du règlement des dommages.

ADMINISTRATIONS OU COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pour toute location, un bon de commande doit être fourni avant le départ du véhicule (chèques non acceptés).

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce devis signé et tamponné pour accord, afin d'enregistrer votre réservation.
Dans cette attente, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Salutations distinguées et dévouées.

BON POUR ACCORD

CACHET COMMERCIAL + SIGNATURE (uniquement pour les professionnels)

Bon pour accord 4 bornes

Documents à fournir à l'enlèvement du véhicule :

- Deux pièces d'identité : permis de conduire (original en cours de validité) et carte nationale d'identité
- Un extrait K-bis (uniquement pour les professionnels)
- Le dépôt de garantie au nom de la société
- Empreinte CB

Conditions générales de location : voir page 2.



100% FRIGORIFIQUES
MAIRIE A.F. GROS
Adresse LA GARELLE
Grande Rue
21630 POMMARD

Tel : 03 80 22 61 85 - Fax : 03 80 04 00 30